

**CAHIER DE
PARTICIPATION**
15 mars 2018



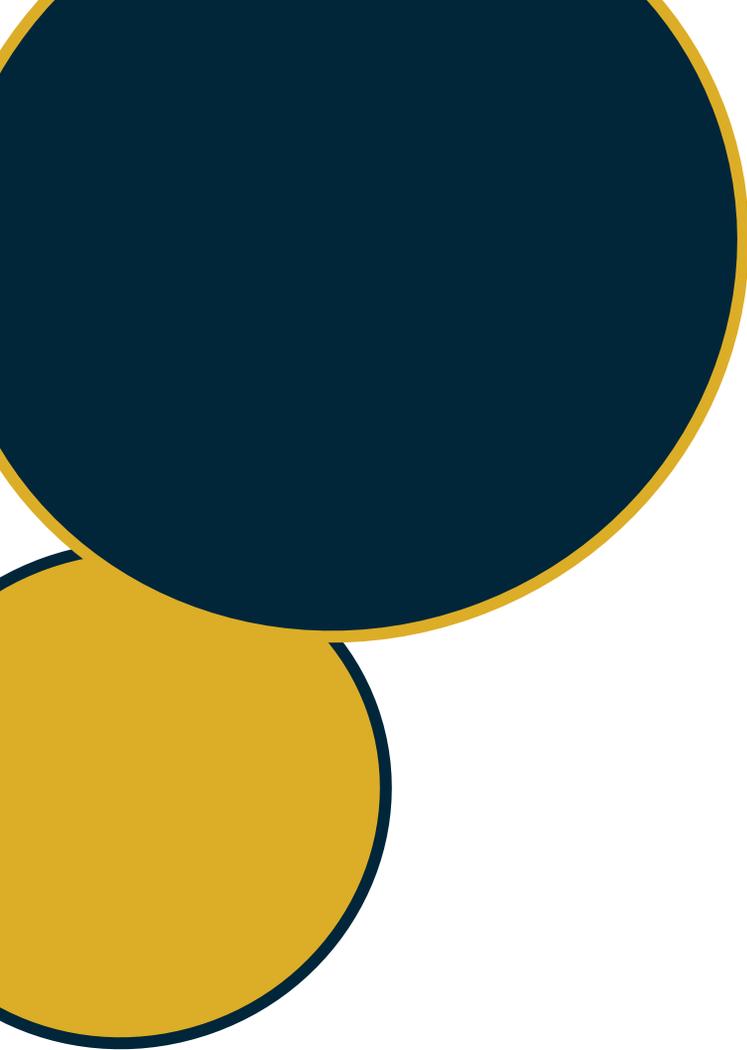
Ville de Lévis

Le **RENDEZ-VOUS**
des acteurs en
développement social et
communautaire de la
Ville de Lévis



POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE

**Ensemble vers une qualité de vie
encore meilleure en Lévis !**



Charte du participant

Le succès d'une démarche de consultation ou de participation repose sur l'engagement de tous les participantes et participants. À ce titre, chacune et chacun s'engage :

- À s'exprimer de façon respectueuse, claire et succincte;
- À écouter les autres en demeurant ouverts à la diversité des points de vue;
- À participer aux échanges dans un esprit de tolérance et d'ouverture envers les idées d'autrui;
- À privilégier la recherche de l'intérêt collectif et à mettre entre parenthèse l'intérêt individuel.



MOT DU MAIRE

Chers participantes et participants,

C'est un immense plaisir de vous accueillir aujourd'hui pour cette importante étape de consultation qui s'inscrit dans la démarche d'élaboration de la future Politique de développement social et communautaire de la Ville de Lévis.

Comme maire de Lévis, je m'estime particulièrement privilégié de pouvoir bénéficier de l'expertise et de la vision des acteurs de notre milieu face à nos responsabilités en matière de justice sociale, de solidarité, de pleine participation et surtout de qualité de vie et de bien-être collectif.

Votre contribution est essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social de notre communauté. Encore une fois, votre participation à cette journée de réflexion et d'échanges démontre votre engagement et votre volonté à rendre notre ville encore plus inclusive, solidaire et équitable.

Ensemble, relevons le défi et veillons à ce que les efforts que nous engageons débouchent sur une Politique de développement social et communautaire à l'image des Lévisiennes et des Lévisiens.

La parole est à vous. Bon *Rendez-vous* à toutes et à tous !

Gilles Lehouillier
Maire de Lévis

MOT DE LA PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE

Chers participantes et participants,

Depuis quelques mois, j'ai eu l'opportunité de constater le travail accompli par les membres de la Commission consultative en développement social et communautaire et par ceux des comités. Le chemin parcouru par ces acteurs de première ligne est notable et leur désir de succès pour cette démarche mobilisatrice encore plus remarquable.

Ce *Rendez-vous*, c'est donc le fruit d'une volonté collective ; celle d'entendre le plus de voix possible afin d'approfondir nos réflexions et de faire les bons choix pour notre ville.

Pour bien comprendre les enjeux du développement social et identifier des solutions adéquates, il nous apparaissait primordial d'entendre les positions d'une multitude d'acteurs et d'intervenants d'organisations publiques, civiles et communautaires.

Avec ce *Rendez-vous*, j'en suis convaincue, nous posons les bases d'une collaboration durable puisque c'est ensemble que nous identifions les éléments essentiels sur lesquels miser davantage afin de répondre aux besoins des citoyennes et des citoyens de Lévis.

Amélie Landry
Présidente de la Commission consultative de développement social et communautaire et conseillère municipale, district Bienville

TABLE DES MATIÈRES

Charte du participant.....	2
Mot du maire	3
Mot de la présidente de la Commission consultative	3
Horaire de la journée.....	5
Animateur, présentatrice et observateur de la journée.....	6
Consignes aux participantes et aux participants	7
Vous avez dit développement social ?	8
Résumé des déterminants de la qualité de vie	9
Prochaines étapes	11
Remerciements.....	11

HORAIRE

Jeudi, 15 mars 2018

- 8 h 15 Accueil des participantes et des participants
- 9 h Mot du maire et de la présidente de la Commission consultative
- 9 h 30 Lancement du *Rendez-vous des acteurs en développement social et communautaire de la Ville de Lévis*
- 9 h 45 **PARTIE 1 : À la mesure de nos connaissances !**
Regard statistique sur la situation lévisienne.
- 10 h 30 Pause
- 10 h 45 **PARTIE 2 : À la hauteur de nos espérances !**
Regard collectif sur le « vivre-ensemble » et la solidarité sociale.
- 12 h Dîner
- 13 h **PARTIE 3 : Exercice de priorisation : faites vos choix !**
Échange en sous-groupes sur les priorités lévisiennes.
- 14 h 30 Pause
- 14 h 45 **PARTIE 4 : Plénière**
Présentation des choix collectifs et des argumentaires.
- 16 h 15 Mot de clôture de l'événement

Animateur, présentatrice et observateur de la journée



François Gaudreault
Animateur

Conseiller en développement collectif pour Communagir, François Gaudreault détient un baccalauréat en travail social, volet mobilisation des communautés de l'Université du Québec à Chicoutimi. De plus, il est présentement en train de réaliser un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en administration publique régionale.

Au fil des ans, il a évolué au sein de plusieurs organisations où les projets de mobilisation étaient au cœur de ses fonctions. Il a travaillé pour le CLD du fjord en tant qu'agent de développement rural. Par la suite, il a été agent de développement et de mobilisation pour la Stratégie MigrAction, démarche visant à rétablir un bilan migratoire positif au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Il a aussi travaillé pendant près de cinq ans comme agent de développement pour Québec en Forme, fonds visant la promotion des saines habitudes de vie par la mobilisation des communautés locales.



Mylène Bédard
Présentatrice

Conseillère en développement sociocommunautaire pour la Ville de Lévis, Mylène Bédard est titulaire d'un baccalauréat en psychoéducation. Au cours des années, elle a œuvré comme professionnelle et gestionnaire auprès de clientèles variées et au sein de multiples milieux d'intervention.

Ses diverses expériences de travail l'ont amené à développer une expertise spécifique dans l'animation de démarches collectives et dans l'accompagnement stratégique notamment pour des projets relatifs aux saines habitudes de vie, à la persévérance scolaire et au développement régional. Elle possède aussi un bagage imposant en élaboration de plans d'action et d'évaluation, en gestion du changement et en création de modèles théoriques.



Jean-Pierre Bazinet
Observateur

Jean-Pierre Bazinet a consacré plus de 33 années de sa vie à la sécurité de la population. Ses actions, ses réflexions et ses multiples engagements ont contribué à l'accroissement et à l'enrichissement des connaissances en sécurité civile et, conséquemment, au bien-être de toute la communauté.

En plus de cette belle carrière, monsieur Bazinet a toujours été très actif au sein de sa communauté. En plus d'avoir siégé au conseil d'administration de plusieurs organismes communautaires, il a été conseiller municipal pendant seize années et a pris part au comité exécutif de la Ville de Lévis. Dans le cadre de ses mandats, il fut responsable de dossiers touchant notamment les ressources humaines et la vie communautaire et culturelle. Pendant les dernières années, il a entre autre assuré la présidence de la Commission consultative personnes âgées et Ville et celle du développement social et communautaire.

Retraité depuis peu, il demeure un citoyen engagé dans sa communauté.

Consignes aux participantes et aux participants

Pendant le Rendez-vous :

- **Membres du comité organisateur et membres de la Commission consultative**

Vous pourrez repérer les membres du comité organisateur par leur porte-nom de couleur bleu foncé et les membres de la Commission consultative par leur porte-nom muni d'une image de la marguerite.

- **Repas**

Lors de votre inscription à l'événement, vous avez sélectionné l'une des deux boîtes à lunch proposées.

SVP, veuillez respecter le choix que vous avez préalablement fait en vous procurant la boîte à lunch associée à la couleur du coupon-repas qui vous a été remis à l'accueil.

- **Bulletins de vote**

Sur chaque table se trouve un contenant qui sert à récupérer les « bulletins de vote » que vous aurez complétés lors d'un atelier. N'oubliez pas d'y déposer vos bulletins de vote à la fin de l'exercice.

- **Évaluation du Rendez-vous**

Avant de quitter, n'oubliez pas de remplir et de nous remettre le formulaire d'évaluation de l'événement d'aujourd'hui qui se trouve à l'intérieur de ce cahier. Merci !

- **Remise du porte-nom**

Merci de nous rendre votre porte-nom avant de quitter la Maison des aînés. Une boîte pour leur récupération est disponible à la sortie.

Après le Rendez-vous :

- **Liens pour la documentation**

Vous pouvez accéder aux documents de référence de la journée sur le site Internet de la Ville de Lévis dans la section « *Développement social et communautaire* ».

- **Consultations publiques**

Nous comptons sur vous pour diffuser l'information relative aux consultations publiques qui auront lieu les 24 avril, 5 mai et 16 mai prochain et de stimuler la participation des citoyennes et citoyens que vous côtoyez. Des encarts publicitaires sont disponibles à la sortie.

- **Sondage en ligne**

Vos collègues n'ont pu assister à l'événement d'aujourd'hui mais souhaiteraient s'exprimer sur le sujet ? Invitez-les à répondre au sondage en ligne qui se trouvera sur le site Internet de la Ville de Lévis.

Vous avez dit développement social et communautaire ?

Qu'est-ce que le développement social ?

Le développement social et communautaire municipal est une démarche de réflexion collective et de mobilisation qui vise à favoriser le développement d'une communauté solidaire ainsi qu'à réduire les effets des inégalités sociales et économiques, à favoriser la qualité de vie et à renforcer la mise en place des conditions favorisant le développement du plein potentiel des citoyennes et citoyens de tout âge et de toute condition.

Sur quoi repose le développement social et communautaire ?

Il s'appuie sur le dynamisme et l'engagement de toute la communauté.

- Citoyennes et citoyens
- Organismes communautaires
- Institutions publiques
- Entreprises privées et d'économie sociale
- Gens d'affaires

Le développement social, pour qui ?

- Pour les jeunes ;
- Pour les familles ;
- Pour les femmes ;
- Pour les hommes ;
- Pour les personnes âgées ;
- Pour les personnes immigrantes ;
- Pour les personnes vivant avec un handicap ;
- Pour les personnes vivant en situation de vulnérabilité.

Bref, pour tout le monde !

Sur quelles valeurs se base le développement social à Lévis ?

Sur des valeurs d'inclusion, de justice sociale, de respect, de solidarité et de développement durable.

Quels objectifs poursuivons-nous ?

La Politique de développement social et communautaire s'articule dans le cadre d'une démarche de réflexion collective afin d'atteindre les objectifs suivants :

- Favoriser la qualité de vie et l'épanouissement des citoyennes et des citoyens de tout âge et de toute condition ;
- Favoriser le développement d'une communauté solidaire ;
- Réduire les effets des inégalités sociales et économiques ;
- Dégager les priorités communes pour les différentes clientèles du milieu ;
- Structurer les actions posées par la Ville, en collaboration et en complémentarité avec ses nombreux partenaires.

Pourquoi tenir un Rendez-vous des acteurs en développement social et communautaire ?

- Pour informer, mobiliser et se doter d'une compréhension commune et partagée du développement social et communautaire.
- Pour se doter d'une lecture authentique et actuelle des enjeux de développement social et communautaire à Lévis.
- Pour recueillir tous les commentaires touchant les enjeux et les interventions qui devraient être priorités en matière de développement social et communautaire à Lévis.

Résumé des déterminants de la qualité de vie retenus par la Commission consultative de développement social et communautaire

1. Accessibilité universelle

Concept qui vise à donner accès aux lieux, aux équipements, aux services, aux programmes et à l'information, sans discrimination, ni privilège et en toute équité à toutes les citoyennes et citoyens. En somme, tous les lieux et espaces publics, activités publiques, commerces, magasins, restaurants devraient être accessibles et adaptés à tous, tant physiquement que par l'information qu'on y retrouve et la façon dont cette information est transmise.

2. Sécurité

État où les dangers et les conditions pouvant provoquer des dommages d'ordre physique, psychologique ou matériel sont contrôlés de manière à préserver la santé et le bien-être des individus et de la communauté.

3. Logement

Être logé dans de bonnes conditions est un aspect important de la vie. Le logement est essentiel et doit offrir un milieu de vie sécuritaire, apaisant et intime, tant pour la personne vivant seule que pour la famille. Vivre dans un logement propre et abordable diminue le risque de complications physiques et de problèmes de santé mentale.

4. Relations sociales

Ensemble d'interactions et de liens culturels et sociaux entre des personnes et des groupes de personnes au sein d'une communauté sur un territoire donné.

5. Vie communautaire, sports-loisir, arts-culture

Une communauté désigne un groupe social constitué de personnes partageant des caractéristiques communes relativement au mode de vie, à la culture, aux loisirs, etc.

6. Égalité femmes-hommes

Possibilité pour les femmes et pour les hommes d'être à égalité des chances dans tous les domaines de la vie quotidienne, privée, professionnelle et citoyenne. C'est notamment le fait d'avoir les mêmes avantages à compétences et postes égaux, peu importe le sexe.

7. Emploi, rémunération et source de revenu

L'emploi définit l'exercice d'une profession dans le cadre d'une activité rémunérée par un salaire ou des honoraires. Une rémunération correspond à une somme d'argent payée en échange d'un travail ou d'un service. Les sources de revenus sont réparties dans cinq catégories : salaires et traitements, revenu d'un travail autonome, transferts gouvernementaux, revenus de placements et autres revenus.

8. Qualité de l'emploi

Il y a neuf principales dimensions essentielles à la lecture de la qualité d'emploi : la rémunération, les congés, les régimes de retraite, les assurances collectives, les heures de travail, les horaires de travail, la stabilité, la qualification de même que les conditions physiques et psychologiques du travail.

9. Équilibre vie professionnelle et vie personnelle

Les employeurs peuvent favoriser un équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle en encourageant l'adoption de pratiques de travail souples et favorables aux familles et aux individus. La mise en place de mesures de conciliation travail-famille peut permettre, non seulement d'améliorer la qualité de vie des travailleurs mais aussi, d'appuyer les activités bénévoles des employés et favoriser leur engagement communautaire.

10. Économie sociale

L'économie sociale regroupe des entreprises dont les propriétaires sont soit les personnes qui utilisent les services, ceux qui y travaillent ou des citoyennes ou des citoyens. Ces entreprises vendent un produit ou un service qui répond à un besoin exprimé par la communauté ou un groupe de personnes. Les profits sont réinvestis dans l'entreprise pour développer de nouveaux services ou marchés tout comme une entreprise privée. Par contre, leur priorité est la collectivité et non la recherche de profit puisque les bénéfices sont redistribués aux employés, membres et/ou nouveaux projets.

11. Environnement naturel

Ensemble des éléments (biotiques ou abiotiques) qui entourent un individu ou une espèce et dont certains contribuent directement à subvenir à ses besoins.

12. Mobilité

Capacité des personnes à se déplacer ou à être transportées d'un endroit à un autre. La mobilité se mesure par la distance et le temps de déplacement ainsi que par la quantité et la qualité des réseaux disponibles.

13. Environnement bâti et aménagement du territoire

L'environnement bâti et l'aménagement du territoire comprend le visuel, les espaces publics et lieux de rencontre ainsi que l'aménagement favorisant une qualité de vie aux habitants.

14. Participation publique

Engagement des individus dans des dispositifs formels régis par des règles clairement établies et ayant pour but l'atteinte d'un objectif formulé explicitement.

15. Participation sociale

Implication bénévole dans des activités collectives. Participation à une activité par laquelle une personne contribue, en donnant gratuitement, à la collectivité.

16. Participation électorale

Quantité d'électeurs ayant choisi de voter plutôt que de s'abstenir. La participation est généralement exprimée au moyen de pourcentage de votants et de personnes ayant le droit de vote.

17. Accès aux services de soins de santé et services sociaux

L'accès facile et en temps opportun aux services de soins de santé et services sociaux. Il permet de répondre à des besoins ponctuels et des suivis en matière de santé auprès de la population.

18. Saines habitudes de vie

L'adoption de saines habitudes de vie, en particulier d'un mode de vie physiquement actif et d'une bonne alimentation, est un facteur déterminant pour la santé.

19. Stress physique et psychologique

Le stress se définit comme un état de perturbation provoqué par la confrontation avec un danger, une menace physique ou psychique, un environnement difficile. Le stress est considéré comme un important facteur de risque pour diverses maladies, notamment la maladie mentale.

20. Sécurité alimentaire

La sécurité alimentaire existe lorsque tous les individus, à tout moment, ont un accès économique et physique à une alimentation nourrissante, salubre et suffisante, qui leur permet de satisfaire leurs besoins et leurs préférences alimentaires, afin de mener une vie saine et active.

21. Diplômation et scolarité

Le **taux de diplômation et de qualification** est la proportion des élèves qui, avant l'âge de 20 ans, ont obtenu un premier diplôme sept ans après leur entrée au secondaire soit à la formation générale des jeunes, soit à l'éducation des adultes, soit en formation professionnelle. Dans le cas des programmes collégiaux et universitaires, le taux d'obtention de diplômes correspond au rapport entre le nombre de diplômés et la taille de la population ayant l'âge usuel d'obtention de diplôme.

Le **niveau de scolarité** désigne le plus haut niveau d'études atteint par une personne. Au niveau primaire et secondaire, il s'agit du nombre d'années d'études terminées. Au niveau postsecondaire, il s'agit des établissements fréquentés et des certificats, grades ou diplômes obtenus.

22. Niveau d'alphabétisation

L'alphabétisation est l'acquisition des connaissances et des compétences de base de lecture et d'écriture. Le concept de littératie se définit comme l'aptitude à comprendre et à utiliser l'information écrite dans la vie courante, à la maison, au travail et dans la collectivité en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses connaissances et ses capacités.

23. Développement du jeune enfant

Le développement global a trait aux habiletés et aux aptitudes que l'enfant acquiert dans cinq différents domaines (moteur, social, affectif, cognitif, langagier). Pendant la petite enfance, les apprentissages et les expériences vécues par l'enfant façonnent son développement global.

Prochaines étapes

Après s'être dotés d'un cadre de référence, de portraits dressant l'état de situation dans notre municipalité et d'avoir entamé un processus de consultation publique, voici les étapes qui nous mèneront à la mise en œuvre d'initiatives favorisant le développement social et communautaire à Lévis.

Consulter la population et les acteurs de la société civile	Déterminer les orientations et rédiger la Politique	Adopter la Politique	Rédiger et adopter le 1^{er} plan d'action de la Politique	Mise en œuvre du plan d'action
Hiver-printemps 2018	Automne 2018	Décembre 2018	Hiver-printemps 2019	Automne 2019



Remerciements

La tenue d'un rassemblement comme le Rendez-vous des acteurs en développement social et communautaire repose sur la collaboration de nombreuses personnes. Je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui ont contribué, de près ou de loin, à l'organisation de celui-ci.

Je remercie plus particulièrement *La Maison des aînés* pour leur accueil chaleureux ainsi que tous les membres de la Commission consultative, membres des chantiers de travail et autres partenaires qui ont accepté de mettre à profit leur expertise et leur expérience afin que cet événement soit un succès.

Enfin, je souhaite souligner le travail exceptionnel de l'équipe du Service sociocommunautaire qui a travaillé significativement et efficacement à la mise en œuvre de cette journée.

Barbra Tremblay M. Ps.
Chef du Service sociocommunautaire

CONSULTATIONS PUBLIQUES

EXPRIMEZ-VOUS!
PARTICIPEZ À L'AVENIR DE VOTRE VILLE

Ensemble, échangeons
sur le développement social et
communautaire à Lévis

MARDI 24 AVRIL 2018, 19 H

Centre communautaire Saint-Nicolas
550, rue de la Sorbonne

SAMEDI 5 MAI 2018, 10 H

Centre Raymond-Blais
4, rue Raymond-Blais

MERCREDI 16 MAI 2018, 13 H 30

Centre civique de Saint-Jean-Chrysostome
955-975, rue de l'Hôtel de Ville

Une halte-garderie, disponible sur réservation,
sera offerte lors des consultations publiques.
Besoin de ce service?
Téléphonez au 418 839-1869.



POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE

Logement, vie communautaire, environnement, loisir, sécurité, mobilité...